



Communauté du Christ

LA MISSION DU CHRIST, NOTRE MISSION

Mises à jour financière - Questions et réponses juin 2017

- 1. Où puis-je trouver le budget pour la mission mondiale de l'année fiscale 2018 que le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale vient d'approuver ?**

<http://français.cofchrist.org/mise-a-jour-financiere>

- 2. Qu'est-ce que l'année fiscale de l'Eglise Mondiale ?**

L'année fiscale de l'Eglise Mondiale commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin. Par exemple :

L'année fiscale 2017 a commencé le 1^{er} juillet 2016, et se terminera le 30 juin 2017.

L'année fiscale 2018 commencera le 1^{er} juillet 2017, et se terminera le 30 juin 2018.

L'année fiscale 2019 commencera le 1^{er} juillet 2018, et se terminera le 30 juin 2019.

- 3. Le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale a-t-il exprimé des inquiétudes au sujet du budget pour la mission mondiale de l'année fiscale 2018 qui a été approuvé ?**

Les hypothèses de revenu pour le budget proposé pour la mission mondiale de l'année fiscale 2018 ont été approuvées lors de la réunion du conseil de février 2017. L'implication du conseil dans le développement du budget proposé faisait partie d'un nouveau processus.

Depuis la réunion de février, de nouvelles informations ont amené les dirigeants de l'Eglise Mondiale à remettre en question les projections de revenu. Le conseil a également exprimé ses inquiétudes. Par conséquent, la Première Présidence et la Présidence de l'Evêché ont proposé un amendement au budget pour réduire le budget de \$0.75 millions. Après de longues discussions, le conseil n'a pas voté en faveur de cet amendement. Le conseil a décidé d'approuver le budget pour la mission mondiale de l'année fiscale 2018 initialement proposé de \$18.7 millions. Le conseil a également exprimé sa confiance dans le suivi attentif du revenu projeté par les dirigeants et les a encouragés à faire les ajustements nécessaires si les projections de revenu ne correspondent pas à ce qui a été prévu.

- 4. Comment puis-je soutenir le budget pour la mission mondiale ?**

La dîme pour la mission mondiale est la source principale de revenu du budget. Les contributions à la dîme pour la mission mondiale par les individus et par les congrégations soutiennent la mission mondiale financée par ce budget. Vous trouverez comment donner à l'adresse suivante :

<https://www.cofchrist.org/give>

L'Eglise a donné presque 14.9 millions de dollars pendant l'année civile 2016. Si nous pouvons garder le même niveau de don pour l'année civile 2017, cela nous permettra de maintenir les niveaux actuels de ministères et de services financés par le budget pour la mission mondiale. Le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale pense que l'Eglise peut partager à ce niveau et qu'elle voudra répondre à cette opportunité. La difficulté est de savoir comment les dirigeants de l'Eglise mondiale et le conseil vont communiquer ce message aux gens. La direction et le conseil sont déterminés à partager cette histoire.

5. Qu'est-ce que le résumé des conclusions de l'auditeur indépendant au 30 juin 2016 ?

L'Eglise Mondiale a reçu une opinion sans réserve concernant l'audit. Cela signifie que l'auditeur indépendant a indiqué que les relevés financiers consolidés pour l'Eglise Mondiale et l'Université Graceland ont été présentés de manière juste, à tous les égards importants, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés. Le rapport d'audit comportait :

- La déconsolidation du Canada. Il fallait séparer légalement les actifs de l'Eglise Mondiale détenus au Canada des actifs de l'Eglise Mondiale détenus dans d'autres pays afin de respecter les lois nationales pour les organismes de bienfaisance.
- Un changement dans le processus d'évaluation qui a eu pour conséquence la diminution de la valeur comptable du Projet Harmony, qui se situe dans l'Est du comté de Jackson dans le Missouri, aux Etats-Unis.
- Une augmentation supplémentaire du montant général à payer pour les retraites à cause de la baisse de nos estimations concernant le taux de retour sur investissement à long terme. Les détails sur l'obligation de retraite se trouvent dans la note 10 à la page 37 de l'audit.
- Un changement sur notre comptabilité pour les dotations afin d'arrêter et d'inverser l'ajustement lié à l'inflation qui avait été rajouté chaque année aux actifs nets qui ont été limités définitivement.
- L'impact sur les actifs nets de l'utilisation d'un taux d'exécution sur les dotations comme revenu dans le budget lorsque la majorité des investissements étaient faits dans l'immobilier et ne rapportaient pas de revenu important en liquidités.

6. Le rapport d'audit est-il disponible pour les membres ?

Le cabinet d'audit actuel de l'Eglise Mondiale ne peut publier son rapport qu'en anglais. Par conséquent, les audits ne sont disponibles qu'en anglais.

L'audit de l'année fiscale 2016 se trouve à l'adresse suivante :

www.CofChrist.org/common/cms/resources/Documents/FY16-CofC-Audit-Report.pdf.

L'audit de l'année fiscale 2015 se trouve à l'adresse suivante :

www.CofChrist.org/common/cms/resources/Documents/FY-2015-CofC-Audit-FS.pdf.

L'audit de l'année fiscale 2014 se trouve à l'adresse suivante :

www.CofChrist.org/common/cms/resources/Documents/FY-2014-CofC-audit-FS.pdf.

L'audit de l'année fiscale 2013 se trouve à l'adresse suivante :

www.CofChrist.org/common/cms/resources/Documents/FY_2013_CofC_Audited_FS.pdf.

7. Quels facteurs ont causé la réduction des actifs nets du 30 juin 2015 au 30 juin 2016 ?

- Diminution de l'immobilier de 60 millions de dollars à cause du changement de la valeur estimée de Harmony
- 15 millions USD ajoutés aux obligations de retraite antérieures non-capitalisées
- 6 millions de dollars pour les dépenses budgétaires de l'année fiscale 2016 en raison de l'utilisation d'un taux d'exécution des dotations, qui sont investies dans Harmony
- 7 millions de dollars à cause de la déconsolidation des actifs de l'Eglise Mondiale détenus au Canada

8. Comment les prestations de retraite du personnel sont-elles financées ?

La Présidence de l'Evêché s'engage à financer les prestations de retraite de l'Eglise pour environ 1000 personnes tel que prévu pour le régime à indemnités définies et pour les indemnités complémentaires de retraite. Comme annoncé précédemment, le régime à indemnités définies a été gelé le 31 décembre 2015, avec quelques exceptions. Les indemnités complémentaires de retraite représentent différentes indemnités offertes à différentes catégories d'employés au cours des années. Certaines indemnités complémentaires de retraite seront payées entièrement dans les 10 prochaines années ; d'autres continueront à être payées beaucoup plus d'années après.

Lors de la Conférence mondiale de 2016, le rapport de la Présidence de l'Evêché disait : « Ne pas entièrement financer les indemnités de retraites définies à un moment donné est une pratique commerciale acceptable ». Bien que cela soit généralement vrai car l'intérêt et les résultats actuariels changent avec le temps, une étude plus poussée a indiqué que la Présidence de l'Evêché doit développer un plan qui montre comment l'intégralité des obligations de retraites sera honorée sur la base de nos meilleures estimations chaque année. En janvier 2017, le Conseil de Direction de l'Eglise Mondiale a convenu que nous avons l'intention que faire ce qu'il faut pour assumer la responsabilité financière de l'Eglise concernant les retraites pour les retraités et leur familles.

Le plan pour assumer l'obligation de retraite comprend le Fonds de pension, qui est investi dans des titres négociables et dans l'immobilier. Ce Fonds de pension est une entité légale à part de l'Eglise. Ses actifs ne sont pas mélangés avec les actifs de l'Eglise. Le financement des obligations de pension comprend également un soutien continu venant du Budget pour la Mission Mondiale. Enfin, les collectes de fonds pour la responsabilité de la retraite font désormais partie du projet Pont d'Espoir.

9. Qu'est-ce que l'obligation de retraite rapportée dans l'audit, et comment est-elle devenue aussi importante ?

Dans le rapport d'audit indépendant qui est disponible que le site internet de l'Eglise Mondiale, la note 10 à la page 37 donne des détails sur les obligations de retraite de l'Eglise Mondiale. Le montant actuel non financé pour les retraites de l'Eglise Mondiale est de 94,2 millions de dollars. La responsabilité concernant les retraites estime le montant qui devrait être investi aujourd'hui pour payer toutes les indemnités dues à l'avenir pour environ 1000 personnes. A l'heure actuelle, la Présidence de l'Evêché a un plan pour financer le paiement des indemnité pendant plusieurs années, donc la difficulté est de se préparer pour ce qui sera dû à l'avenir.

Le pourcentage financé est tombé de 28% au 30 juin 2015 à 21% au 30 juin 2016 en se basant sur les prestations versées et le changement d'hypothèses du rendement à long-terme des investissements. Cela démontre à quel point le pourcentage financé peut considérablement changer en se basant sur les changements d'hypothèses.

Le niveau de financement des indemnités de retraites de l'Eglise Mondiale a été fortement touché par le marché en 2008. Suite à cette perte sur le marché, la répartition des actifs a été modifiée en prenant une position plus conservatrice. De l'argent supplémentaire a été ajouté au Fonds de pension en prenant sur le produit net de la vente d'Atherton dans le Missouri. A l'heure actuelle, la Présidence de l'Evêché a l'argent nécessaire pour payer les indemnités de retraite pendant plusieurs années, donc la difficulté est de se préparer pour ce qui sera dû à l'avenir. Le projet du Pont d'Espoir se concentrera d'abord sur le financement des indemnités de retraite.

10. Si l'Eglise finance « entièrement » les obligations de retraite maintenant, le problème sera-t-il résolu pour toujours ?

Déterminer combien d'argent il faut maintenant pour financer entièrement les obligations de retraite, est un processus d'estimation. La Présidence de l'Evêché utilise les meilleures normes de l'industrie pour déterminer ce montant. Si l'Eglise est capable de financer entièrement les obligations de retraite maintenant, il est possible qu'à un moment donné, on ait besoin d'un financement supplémentaire en raison des taux d'intérêts, de l'espérance de vie et d'autres variables qui ne peuvent qu'être estimées.

11. Pourquoi l'audit inclut-il l'université Graceland ?

Le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale a demandé à l'auditeur indépendant s'il pouvait préparer un audit comprenant seulement les états financiers de l'Eglise Mondiale. Le Conseil a pensé qu'ainsi, ce serait plus facile pour les membres de l'Eglise de lire l'audit. Cependant, l'auditeur indépendant a déterminé qu'en raison du contrôle juridique et de l'intérêt économique de l'Eglise Mondiale pour l'Université Graceland, un audit consolidé était nécessaire pour répondre à la direction officielle applicable du Comité des Normes Comptables et Financières.

12. Où puis-je trouver des détails sur les initiatives locales de mars 2016 ?

www.CofChrist.org/common/cms/resources/Documents/UpdateonGrassroots03-24-16.pdf

13. Qu'est-ce que le modèle de budget sur trois ans ?

	<u>AF2017</u>	<u>AF2018</u>	<u>AF2019</u>
Estimation originale de la dîme	\$ 13,000,000	\$ 13,000,000	\$ 13,000,000
Promesses de dîme reçues			
Personnel supplémentaire rajouté	950,000	950,000	950,000
Provision de 3 pourcent pour augmentations de l'inflation et des coûts		520,000	1,060,000
Total des promesses de dîme reçues*	950,000	1,470,000	2,010,000
Autre revenu des locations et des services	3,500,000	3,500,000	3,500,000
Total du budget proposé	\$ 17,450,000	\$ 17,970,000	\$ 18,510,000
* Comprend une provision pour des promesses de dîme non tenues			

14. Qu'est-ce que le projet Harmony ?

L'Eglise possède un domaine de 1315 hectares à Little Blue River dans le Comté Jackson, Missouri. La première étape du projet Harmony comprend le développement de logements sur 12 hectares par Homes by Whittaker (<http://www.newtownatharmony.com>). Whittaker est connu nationalement pour l'utilisation d'un urbanisme moderne qui encourage des projets compacts, polyvalents avec des aires piétonniers. Des maisons avec des porches en façade donnant sur de grandes ruelles dans des quartiers avec des commerces, des parcs et des écoles. Le concept encourage l'édification de relations dans une communauté. A l'origine, les plans comprenaient une société régionale ou nationale pour développer le reste de la vallée avec des logements, des commerces et des locaux à louer. Aucune société n'a été trouvée, aussi la Présidence de l'Evêché envisage d'autres options pour vendre la propriété plus rapidement.

15. Quel est le projet actuel pour New Town autour de Harmony ?

Les 3 250 acres (1315,228 ha) connues sous le nom de Projet Harmony ne comprennent pas les 130 acres (52,6091 ha) dans la zone Harmony précédemment vendue à la société Whittaker pour développer New Town à Harmony. Le projet New Town se poursuit. L'Eglise mondiale reçoit des paiements trimestriels. Les conduites d'eau et d'égout sont terminées. Les rues et les bordures doivent commencer en juillet 2017. La parcelle finale avec les adresses de rue pour 80 lots est terminée.

16. Où en sont les autres investissements immobiliers ?

La phase 1 d'une location de ferme solaire est terminée et tout a été vendu. Le complexe du Temple fonctionnera avec l'énergie solaire pour 50 pourcent de ses besoins. L'Eglise Mondiale est en train de négocier avec l'entreprise pour louer un terrain pour les phases 2 et 3.

Deux investissements immobiliers ont été vendus depuis le 1er juillet 2016, environ \$78.000 au-dessus de la valeur comptable. Nous avons deux autres propriétés avec des contrats signés pour un montant total de \$375.000.

La gestion et la vente de nos investissements immobiliers sont faites directement par des courtiers et non pas par des entreprises de gestion. Nous faisons ainsi des économies très importantes, ce qui augmente le produit net des ventes pour l'Eglise Mondiale.

Les ventes ne soutiennent pas directement le budget. Les investissements immobiliers sont gérés dans le cadre de l'ensemble des investissements des différents fonds de l'Eglise Mondiale. Les ventes aident à renforcer les actifs disponibles de l'Eglise Mondiale et ses investissements.

17. Qu'est-ce que le projet du Pont de l'Espoir ?

Le projet du Pont de l'Espoir est un effort pour renforcer l'avenir financier de l'Eglise Mondiale en finançant les indemnités de retraite et en renforçant les dotations du Temple, de la mission mondiale et de la mission au Canada. L'argent donné à ce projet sera appelé dîme pour le Pont de l'Espoir. La dîme pour le Pont de l'Espoir sera d'abord utilisée pour financer les indemnités de retraites et ensuite pour constituer les dotations. Les contributions faites à des fins spécifiques dans le cadre du projet du Pont de l'Espoir seront honorées.

18. Comment l'argent est-il collecté pour le projet du Pont de l'espoir ?

L'argent est collecté de trois manières différentes :

1. Par la vente d'actifs historiques et d'autres propriétés aux Etats-Unis et à travers le monde qui sont considérés comme ayant moins d'impact sur la mission de l'Eglise. Les actifs seront vendus uniquement si nous pouvons négocier un prix satisfaisant. Nous ne pouvons pas partager les détails pour le moment ; cependant, en juin 2017 aucune vente n'avait encore eu lieu. Les actifs historiques comprennent des artefacts et des propriétés.
2. En demandant aux congrégations, aux centres de mission, et aux autres groupes qui ont des investissements de contribuer de manière ponctuelle ou régulière à la dîme pour le Pont de l'Espoir. Les informations sur ce processus commenceront à être communiquées en juillet 2017.
3. En demandant aux personnes qui ont donné ou qui ont fait des promesses de dons pour la Dotation pour la Mission Mondiale, de redésigner leur don et de donner à la dîme pour le Pont de l'Espoir et en invitant les autres à donner ou à travers des legs à la dîme pour le Pont de l'Espoir. Ce processus est en cours et de nombreuses personnes ont déjà gracieusement accepté de redésigner leur don. Nous appelons maintenant de nouvelles personnes pour partager leur abondance grâce à des gages aux Dîmes du Pont de l'Espoir.

19. Combien ont été reçus ou gagés aux Dîmes du Projet du Pont de l'Espoir et aux dotations ?

	Montant promis	Reçu à ce jour (31/3/17)
Dîme pour le Pont de l'Espoir	\$36,500,000	\$4,400,000
Dotation du Temple	\$713,000	\$44,000
Dotation pour la mission mondiale	\$14,400,000	\$1,000,000
Dotation pour la mission au Canada	\$3,400,000 ^{CAN}	\$1,800,000 ^{CAN}
Dotation pour la communication mondiale et du Canada	\$1,500,000 ^{CAN}	\$1,500,000 ^{CAN}

20. Dois-je donner aux Dîmes de la Mission Mondiale ou aux Dîmes du Projet du Pont de l'Espoir ?

Les contributions à la dîme pour la mission locale et mondiale sont au cœur du soutien généreux de l'Eglise et doivent être la priorité. Des contributions régulières à la dîme pour la mission mondiale faites par les individus, les congrégations ou les juridictions apportent une force financière et une stabilité qui permet de maintenir des ministères et des services essentiels.

Parfois nous sommes bénis par les dons financiers qui dépassent nos besoins ou nos attentes. De tels moments peuvent offrir une opportunité pour considérer un don pour les Dîmes du Pont de l'Espoir. A présent que la responsabilité de la retraite est financée et que les dotations commencent à augmenter, le bénéfice fluctuera vers le budget afin de soutenir et maintenir les ministères futurs. Vous pouvez donner aux Dîmes du Pont de l'Espoir en envoyant un chèque à la Présidence de l'Evêché à l'ordre de la Communauté du Christ suivit d'une note désignant l'objectif de ce chèque. Aussi, vous pouvez mettre un chèque dans vos enveloppes d'offrande et inscrire pour les Dîmes du Pont de l'Espoir pour la Mondiale.

21. Est-ce que l'Eglise Mondiale retire de l'argent des congrégations /centres de mission / terrains de camping qui se trouve dans le Fonds d'Investissement des Affiliés ?

Légalement, la Présidence de l'Evêché est l'administrateur de tous les fonds de l'Eglise : des congrégations, des centres de mission, et de l'Eglise Mondiale. Des inquiétudes ont été exprimées en pensant que la Présidence de l'Evêché dépensait l'argent des congrégations et des centres de mission du Fonds A et du Fonds B du Fonds d'Investissement des Affiliés pour couvrir les dépenses de l'Eglise Mondiale. Ce n'est pas le cas.

La Présidence de l'Evêché ne dépenserait pas les fonds tenus par les congrégations ou les Centres de Mission pour les dépenses de l'Eglise Mondiale sans être en coordination, dans un premier temps, avec les intendants des comptes. A savoir, l'accord sur la Réserve d'investissement Affilié permet à la Présidence de l'Evêché de contracter des prêts internes provenant de la réserve A et B. Lorsque ces emprunts sont effectués ils sont expliqués auprès des intendants des comptes. Ainsi, la Présidence de l'Evêché utilise les fonds de la réserve B pour rembourser les prêts pour les lieux de

culte de sorte que les intérêts payés sur les prêts fournissent des bénéfices dans la réserve B. La Présidence de l'Evêché a également contracté un prêt d'un montant de 15 millions de dollars provenant du segment à revenu fixe de la réserve A pour les prestations après retraite du Régime de retraite. Ce prêt paie le même intérêt que les autres avoirs à revenu fixe dans la réserve A.

Les congrégations et les centres de mission ont reçu leur relevé de fin d'année civile pour le Fonds d'Investissement des Affiliés en février 2017. Ces rapports sont justes. Tous ces fonds sont investis selon le plan de répartition des actifs développé par le Comité d'Investissement en consultation avec les directeurs des investissements de l'Eglise.

Pour s'appuyer sur la générosité fournie par plusieurs congrégations dans l'année civile 2016, la Présidence de l'Evêché s'adresse aux congrégations, aux Centres de Mission et aux terrains de camping qui ont des fonds excédentaires dans les comptes d'investissement. Ces groupes seront invités à apporter un don unique ou récurrent ou à permettre à la Présidence de l'Evêché d'appliquer un taux de dépenses à un solde spécifique pour un nombre fixe d'années. Les contributions seront enregistrées sous le nom de Dîmes pour le Pont de l'Espoir. Ils seront utilisés pour financer les objectifs du projet le Pont de l'Espoir dans un ordre de priorité, à moins que le groupe ne souhaite une désignation spécifique. Les contacts concernant ces types de donations commenceront au mois de juillet 2017.

22. Les coûts de fonctionnement du Temple et de l'Auditorium sont-ils inclus dans le budget pour la mission mondiale ?

Oui, tout comme les besoins en capitaux pour les installations. C'est pourquoi les bénéfices de la Dotation Canadienne du Temple ont été inclus dans le Budget de la Mission Mondiale.

23. Quand les dotations pour l'Eglise Mondiale seront-elles de nouveau disponibles pour apporter un revenu dans le budget ?

Trois dotations pour l'Eglise Mondiale détenues au Canada apportent un revenu dans le budget pour la mission mondiale de l'année fiscale 2017 et devraient apporter un revenu pour le budget de la mission mondiale de l'année fiscale 2018. Ces dotations sont la dotation du Temple du Canada, la dotation pour la communication mondiale du Canada et la dotation pour la mission du Canada. Ces trois dotations sont investies dans des titres négociables. Donc, un taux d'exécution peut être appliqué pour apporter un revenu en liquidités dans le budget.

Trois dotations pour l'Eglise Mondiale détenues aux Etats-Unis sont investies principalement dans le projet Harmony et par conséquent ne peuvent pas apporter de revenu dans le budget pour la mission mondiale. Ces dotations sont la dotation du Temple, la dotation pour la mission mondiale et la dotation pour le fonctionnement général. La Présidence de l'Evêché n'a pas de projection pour savoir quand ces dotations apporteront un revenu dans le budget pour la mission mondiale. Les deux facteurs principaux sont le rythme des ventes dans le cadre du projet Harmony et le montant d'argent collecté pour le projet du Pont de l'Espoir.

24. Que font la Première Présidence et la Présidence de l'Évêché pour éviter les problèmes qui ont conduit à la situation actuelle avec les dotations de l'Eglise Mondiale ?

Nous continuons à réfléchir aux leçons tirées et aux améliorations qui devraient être apportées à la réglementation et au processus. Une leçon à mettre en place à travers la réglementation est l'application d'un taux d'exécution sur les actifs dans nos dotations ou nos réserves uniquement lorsque leur valeur augmente et qu'ils génèrent des liquidités pour couvrir le taux d'exécution. Un nouveau règlement a été élaboré et mis en place afin d'appliquer cette leçon apprise. Une autre leçon mise en place est une plus grande implication du Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale. Selon la résolution de la conférence mondiale 1306, le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale examine et approuve maintenant l'audit indépendant annuel de la Communauté du Christ et des affiliés. Deuxièmement, la Première Présidence et la Présidence de l'Évêché ont des réunions avec le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale trois fois par an. Troisièmement, le Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale a examiné et a approuvé les hypothèses de revenus pour l'année fiscale 2018 au début du processus de développement du budget pour la mission mondiale. Globalement, l'augmentation de la participation du Conseil des Finances de l'Eglise Mondiale permet d'avoir un examen continu et un niveau d'indépendance dans le contrôle des décisions financières.

25. Quels sont les 5 points de « En avant »?

« Le chemin vers la sortie » était le plan utilisé par la Présidence de l'Évêché pour faire face aux difficultés financières de l'Eglise de 1931 à 1938. En février 2016, ces points ont été utilisés pour guider la planification initiale pour résoudre les difficultés financières de l'Eglise aujourd'hui, c'est « le chemin vers l'avant. » Dans le rapport d'actualisation financière de mars 2017, la Présidence de l'Évêché a apporté une mise à jour sur les cinq points. Voici la mise à jour au mois de juin 2017 :

1. Les deux facteurs de risque figurant dans le budget pour la mission mondiale qui a été approuvé sont le niveau des legs non désignés disponibles et le soutien et la croissance continue de la dîme pour la mission mondiale.
2. Le nouveau budget ne comprend pas l'expansion à travers le monde. Il garde le nombre de ministères et de services qui figure dans le budget pour la mission mondiale de l'année fiscale 2017.
3. La Présidence de l'Évêché continue à évaluer la possibilité de vendre certains actifs historiques et d'autres propriétés qui ne soutiennent pas directement la mission de l'Eglise. Comme mentionné auparavant, les actifs ne seront vendus que si nous pouvons négocier un prix satisfaisant. Le produit net sera utilisé pour financer le projet du Pont de l'Espoir.
4. Le soutien de la dîme pour la mission mondiale de l'Eglise à travers le don durable est essentiel pour continuer à offrir nos ministères et nos services. De plus, la réponse de l'Eglise de partager ce que l'on a en donnant à la dîme pour le Pont de l'Espoir, finance l'obligation de retraite annuelle de l'Eglise et permet de rembourser les dettes. Par la suite, cela finira par constituer des dotations.
5. Comme demandé par la Résolution de la Conférence Mondiale 1314, la Première Présidence et la Présidence de l'Évêché créent des ressources pour aider les membres de la prêtrise et les dirigeants à développer des disciples qui comprennent qu'une contribution régulière à la dîme fait partie des six principes de la Réponse Généreuse du Disciple.

26. Quelles sont les dettes mentionnées dans le point 4 du « Chemin vers l'avant » et qui seront remboursées de manière responsable ?

La dette extérieure qui doit être remboursée est la ligne de crédit que nous avons avec Bank of Kansas City. L'Église a une ligne de crédit de 17 millions de dollars. Au 31 mai 2017, nous avons prélevé 8 millions de dollars, ce qui était un peu moins qu'au début de l'année fiscale. Le plan à long terme de la Présidence de l'Évêché est de payer ce solde et d'utiliser la ligne de crédit uniquement pour gérer temporairement des besoins de liquidités ou des besoins urgents.

La dette interne qui doit être remboursée est l'emprunt au Fonds A dans le Fonds d'Investissement des Affiliés pour soutenir le paiement des indemnités complémentaires de retraite. Cet emprunt interne est de 15 millions de dollars. La Présidence de l'Évêché va rembourser cet emprunt dans le cadre du plan général pour entièrement assumer l'obligation de retraite de l'Église.

